

Votre contact

Carole COURANT
05 49 61 20 66
courantc@poitou.ifrb.fr

Durée

1,00 jour
07:00 heures

Public

Pour les salariés et chefs
d'entreprises de plomberie et de
chauffage

Prérequis

Disposer de connaissances dans les
installations de gaz, d'eau chaude
sanitaire et de chauffage

Moyens pédagogiques et supports

La formation s'articule autour
d'apports théoriques suivis
d'échanges d'expériences, d'exercices
pratiques et de mises en situation.
Cette action de formation permet
l'adaptation et le développement des
compétences des salariés et
l'acquisition, l'entretien ou le
perfectionnement des compétences
des chefs d'entreprises.

Profil de l'intervenant

Formateurs QUALIGAZ, experts des
installations Gaz.
Ils maîtrisent parfaitement les aspects
réglementaires, l'environnement du
métier et les contraintes du terrain.

Informations complémentaires

Objectifs de la formation

Connaître les principales bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz suivant les nouvelles règles de l'arrêté du 23/02/2018. (Applicable au 01/01/2020)

Objectifs pédagogiques

Connaître les principales bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz suivant les nouvelles règles de l'arrêté du 23/02/2018. (Applicable au 01/01/2020)

Maîtriser la saisie et le remplissage des nouveaux certificats de conformités

Contenu

Première demi-journée :

- Le nouvel arrêté
- Les cinq guides thématiques
- Les modifications liées à la réalisation d'une installation intérieure domestique gaz conformément à l'arrêté du 23/02/2018 :

(SPE) Sites de production d'énergie

(AAS) Aptitude au soudage (soudage, brasage et soudobrasage)

(AMG) Appareils et matériels à gaz

Deuxième demi-journée :

- Les modifications liées à la réalisation d'une installation intérieure domestique gaz conformément à l'arrêté du 23/02/2018 (suite) :

(IG) Installations de gaz

(EVAPDC) Evacuation des Produits De Combustion

- Les nouveaux certificats de conformités

Critères et modalités d'évaluation

- Exercices d'applications sur des cas concrets
- Correction en commun
- Le stage sera validé par le passage d'un test

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.